



Protocole de l'Assemblée générale 2021

Contexte

L'Assemblée générale 2021 n'a pas eu lieu en présentiel au vu de la situation sur le plan sanitaire et les recommandations de l'OFSP.

L'Assemblée a été exécutée par correspondance et les documents suivants ont été envoyés à tous les membres :

- Lettre d'accompagnement
- Rapport des co-présidents
- Coupon pour approbation des comptes
- Extrait des comptes 2020
- Rapport des vérificateurs 2020

34 coupons pour approbation des comptes sont retournés auprès du secrétariat de Valrando.

31 membres ont approuvé les comptes, 3 ont soit laissé les deux lignes vides, soit remplis les 2 (acceptation et refus) et peuvent être considérés comme des abstentions.

Sion, 10 janvier 2021 - Pour le protocole : Gaëtan Morard

Botyre, le 1^{er} décembre 2021

11^{ème} assemblée générale de l'Association des Bisses du Valais

Madame, Monsieur,

Vu la situation liée au COVID, le comité de l'Association des Bisses du Valais a décidé de renoncer à la tenue d'une assemblée générale en présentiel pour 2021. Nous vous soumettons donc, en annexe, le rapport des co-présidents, les comptes 2020, le rapport des réviseurs, ainsi qu'un coupon-réponse qui vous permet d'approuver, ou non, les comptes 2020.

Les membres actuels du comité se remettent à disposition de l'Association pour l'année 2022. Aucune proposition de changement n'est donc présentée pour la composition du comité.

Nous profitons également de ce courrier pour vous transmettre les cotisations 2021.

Au plaisir de vous retrouver en 2022, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour l'Association des Bisses du Valais

Gaëtan Morard
Co-Président

Annexes:

- Rapports des co-présidents
- Extrait des comptes 2020 et rapport du vérificateur des comptes
- Coupon pour approbation des comptes
- Facture pour la cotisation 2021



BULLETIN DE VOTE PAR CORRESPONDANCE / BRIEFWAHL

11^{ème} assemblée générale de l'Association des Bisses du Valais

11. Generalversammlung des Vereins Walliser Suonen

Approbation des comptes 2020 / Genehmigung der Jahresrechnung 2020

à retourner jusqu'au 31 décembre 2021 à Valrando, CP 23, 1951 Sion

zurückzusenden bis zum 31. Dezember 2021 an Valrando, Postfach 23, 1951 Sion

Fax 027 327 35 81 -- admin@valrando.ch

Nom / Name: _____

Prénom / Vorname: _____

Consortage / Geteilschaft:

Commune / Gemeinde:

Association / Verein: _____

Veillez cocher ce qui convient / Bitte kreuzen Sie das entsprechende Kästchen an:

___ J'approuve les comptes 2020 / Ich genehmige die Jahresrechnung 2020

___ Je refuse les comptes 2020 / Ich lehne die Jahresrechnung 2020 ab

___ Je m'abstiens de voter / Ich enthalte mich der Stimme

Date / Datum: _____

Signature / Unterschrift: _____

Bericht des Co-Präsidenten/Rapports des Co-présidents

Schmid Theo

Jahr 2020/2021

Das Vereinsjahr 2020/2021 wurde vor allem und leider noch immer von Covid geprägt.

Schade konnte die Übergabe des Preises Soune des Jahres an die Bärgeri immer noch nicht erfolgen. 2022 werden wir hier einen neuen Anlauf starten. Für das Herzblut und die tolle Arbeit, welche der Vorstand des Vereins Bärgeri leistet, möchten wir vor Ort gebührende Anerkennung schenken.

Trotz allem hat der Vorstand versucht seine Arbeit hinter den Kulissen so gut wie möglich zu erledigen. Die Internetseite wurde in Zusammenarbeit mit dem Suonen-Museum fertiggestellt. Sie soll stetig ausgebaut und erweitert werden. So soll sie für die Historik begeisterten, wie für den Wanderer ein verlässliches Nachschlagewerk sein.

Ebenfalls konnte die Suone des Jahres für 2021 bestimmt werden. Der Titel geht Turnusgemäss ins Unterwallis. Beim Eintrag in die Liste des Immateriellen Kulturerbes (UNESCO) konnte der Suonenverein über die Fachkommission traditionelle Bewässerung am Walliser Nordhang wieder mit ins Boot geholt werden. Hier laufen die Anstrengungen, dass möglichst viele Trägerschaften auf die Liste aufgenommen werden. Hier leistet Gaëtan sehr wertvolle Arbeit in Zusammenarbeit mit dem Landschaftsschutz Schweiz und dem Bundesamt für Kultur.

Ich danke Gaëtan Morard und dem Rest des Vorstandes für die gute Zusammenarbeit.

Morard Gaëtan

Nul besoin de rappeler pourquoi la saison 2020-2021 de l'Association des Bisses du Valais a évidemment été particulière, marquée comme les autres institutions par une période de ralentissement. Avec deux assemblées générales par correspondance et des rencontres et réunions plus rares, le contact nous manque ainsi que les occasions de faire avancer certains projets. Cependant, plusieurs dossiers ont occupé notre comité.

Tout d'abord, le travail de rapprochement entre l'ABV et le Musée valaisan des Bisses a permis de poser une première pierre. Notre nouveau site Internet commun a vu le jour début 2021 : www.bisses-valais.ch. Il sert de porte d'entrée dans l'univers des bisses valaisans et comprend 4 catégories distinctes :

- « L'inventaire des bisses » : environ 300 bisses avec cartes, itinéraires et photos sont inventoriés et le site permet de se géolocaliser pour visualiser les bisses dans une région donnée et organiser ses randonnées.

- « La médiathèque » : plus de 2000 documents en lien avec les bisses, l'eau et la montagne sont listés et plusieurs centaines de documents sont accessibles directement en ligne.
- Le « Musée valaisan des bisses » possède une catégorie qui présente le Musée et ses différents projets
- La page « Associations » présente nos deux institutions et les différents projets en cours.

Durant cette saison 2021, nous avons testé ce nouveau site et nous allons l'améliorer durant la pause hivernale, avec notamment sa traduction en langue allemande.

Le second projet qui a occupé l'ABV et le Musée valaisan des Bisses est la participation, de manière officielle, au projet UNESCO de protection de l'irrigation traditionnelle en Europe, dans la catégorie patrimoine culturel immatériel. L'irrigation traditionnelle est pratiquée largement en Europe et dans le monde et ce projet de candidature multinationale réunit 6 pays : Allemagne (Queichwiesen, Franken), Autriche (Tiroler Oberland), Belgique (Lommel Kolonie, De Groot Watering), Luxembourg (Ösling) et Pays-Bas (Het Lankheet). La porte d'entrée du projet réside dans les savoir-faire comme les formes d'organisations collectives (association, coopérative, consortage), ainsi que l'utilité agricole (techniques d'irrigations et de constructions).

Cependant, avant le dépôt d'une candidature multi-pays, les canaux suisses doivent déposer leur projet à la confédération avec l'aval de l'Office Fédéral de la Culture. Pour la Suisse, il y a les canaux d'Oberaargau (BE) et les bisses valaisans avec 6 régions qui représentent leurs diversités : les Sonnige Halden, Grächen, Lens, Ayent, Nendaz et Trient.

Finalement, le label du « bisse de l'année » est décerné chaque année à un bisse, en alternance entre le Haute et le Bas-Valais, afin de présenter une région et le travail de mise-en-valeur effectué par les institutions. Ce label comprend deux plaquettes à installer sur le parcours du bisse et un prix de 3'000.- en argent pour le soutien qui sont remis lors d'une randonnée annuelle. En 2021, il a été décerné au Bisse du Trient pour les raisons suivantes : un consortage actif et un garde du Bisse très charismatique et dynamique, une utilité agricole toujours importante et d'importants investissements pour garder en état le bisse et son sentier, une valorisation touristique et culturelle avec le Sentier de Charlotte la Marmotte et la buvette du glacier, une attention particulière à l'accessibilité avec une partie praticable pour les poussettes (les randonnées d'Eloise) et une importance culturelle pour la région grâce à une histoire particulière depuis la moitié du 19^{ème}, avec l'histoire du transport de la glace.

Je tiens à remercier ici mon collègue Théo Schmidt, ainsi que tous les membres du comité pour le travail accompli et il est évident que nous nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer à nouveau en assemblée ou lors d'une journée sur les bisses.



Walliser Suonen / Bisses du Valais
Rechnung / Compte 2020
01.01.2020 bis 31.12.2020

	Einnahmen Revenus		Ausgaben Dépenses
Diverses / Divers	32.80		0.00
Administration / Administration	0.00		487.50
Mitgliederbeiträge / Cotisations des membres	10'340.00		0.00
Spenden / Dons	210.00		0.00
Generalversammlung / Assemblée générale	0.00		0.00
Öffentlichkeitsarbeit / Promotion (Internetsite)	0.00		5'000.00
Wissensch. Dossier Suonen / UNESCO	0.00		0.00
Wettbewerb Suone des Jahres	0.00		172.15
Mitgliedschaften Beiträge / Cotisations	0.00		0.00
Kapitalzinsen / Intérêts bancaires	0.00		95.05
Total	10'582.80		5'754.70

Einnahmen-/Ausgabenüberschuss / Gains 2020

4'828.10

Bilanz

Guthaben Walliser Kantonalbank, 31.12.2019

78'928.40

Einnahmen-/Ausgabenüberschuss 2020

4'828.10

Guthaben Walliser Kantonalbank, 31.12.2020

83'756.50

Ausserberg, 07. Februar 2021

Walliser Suonen / Bisses du Valais, Ausserberg/Martigny

Finanzen

Christoph Meichtry

Paul-Michel BAGNOUD
Route de Pliany 1
3971 CHERMIGNON D'EN HAUT



**RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES
DE L'ASSOCIATION DES BISSES DU VALAIS
pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé, au contrôle des comptes de

L'ASSOCIATION DES BISSES DU VALAIS

La vérification a porté sur :

1. Le bilan au 31 décembre 2020, duquel il ressort un solde en banque de Fr. 83'756.50.
2. Les comptes d'exploitation enregistrent un excédent de recettes de Fr. 4'828.10.
3. Mes investigations ont porté plus particulièrement sur les comptes « cotisations des membres et dons » qui se montent à Fr. 10'550.-- en augmentation de Fr. 780.-- par rapport à 2019, après avoir récupéré Fr. 1'240.-- de cotisations arriérées 2019.
4. La fortune (capital) de l'Association s'élève à Fr. 83'756.50.

Toutes les pièces justificatives et les documents demandés m'ont été produits.

Je tiens à relever l'excellente tenue des comptes et à féliciter M. Christoph Meichtry pour son travail précieux.

Je recommande à l'assemblée générale de ce jour, de les accepter et de donner décharge au caissier, au comité pour la gestion de l'Association des Bisses du Valais ainsi qu'au soussigné.

Paul-Michel BAGNOUD

Chermignon, le 16 février 2021.